

CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
Scrutin des 21 et 22 mars 2018

OPÉRATIONS ÉLECTORALES	DATES
Affichage des listes électorales	À compter du lundi 05 février 2018
Délais de dépôt des listes de candidatures et des éventuelles professions de foi.	du lundi 05 février 2018 (09h00) au lundi 05 mars 2018 (17h00).
Date de clôture du dépôt des listes de candidatures et des éventuelles professions de foi.	Lundi 05 mars 2018 au plus tard (17h00).
Date butoir de demande d'inscription sur les listes électorales des électeurs dont l'inscription est subordonnée à demande de leur part <i>(au plus tard 5 jours francs avant la date du scrutin – cf. article D.719-7 du code de l'éducation).</i>	Jeudi 15 mars 2018 au plus tard (17h00).
En cas de constat d'inéligibilité d'un candidat: réunion du Comité Electoral consultatif (article D.719-24 du code de l'éducation)	Mardi 06 mars 2018 au plus tard (17h00).
Affichage des listes de candidatures recevables	Vendredi 09 mars 2018 (au plus tard)
Date butoir pour l'établissement des procurations de vote	Mardi 20 mars 2018 (12h00)
Dates du scrutin	Mercredi 21 mars 2018 de 08h00 à 16h00, pour les usagers relevant respectivement des bureaux de vote du centre universitaire d'Agen et du site Renaudel Mercredi 21 mars 2018 et Jeudi 22 mars 2018, de 08h00 à 18h00, pour les usagers relevant respectivement du bureau de vote central de l'Université Bordeaux Montaigne <i>→ les usagers vérifiant la qualité d'électeur et qui n'auraient pas voté le 21/03/2018 auprès de leur bureau de vote de rattachement sont autorisés à voter auprès du bureau de vote central.</i>
Proclamation des résultats	Au plus tard dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales.